

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Manesse, 13 avril 1848

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Culot](#) est cité(e) dans cette lettre
[Manesse](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (179)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Manesse, 13 avril 1848, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (2)

Consulté le 25/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26634>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 avril 1848](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Manesse](#)

Lieu de destination Frasnoy (Nord)

Description

Résumé Godin indique à son cousin qu'il n'a pas retrouvé, pour y répondre, la lettre que celui-ci lui a écrite l'hiver dernier. Il l'avise que la saison est favorable pour le retour des marchandises qui lui restent, par le moyen d'un voiturier passant chaque semaine au Quesnoy en se rendant à Valenciennes. En raison de la rareté du numéraire, Godin demande à son cousin quelle somme il tient à sa disposition pour pouvoir en faire l'encaissement. Godin évoque l'enlèvement de marchandises chez son cousin par Culot.

Notes Destinataire : Manesse, de Frasnoy (Nord), est désigné par Godin comme son cousin dans une lettre du 3 juillet 1843 (ARCH-FAM-2021-0-0815)

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures](#)

["Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées [Culot \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Le Quesnoy \(Nord\)](#)
- [Petit-Fayt \(Nord\)](#)
- [Valenciennes \(Nord\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Culot

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Commerce

Biographie Commerçant à Berlaimont (Nord) au milieu du XIXe siècle.

Nom Manesse

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéCommerce

BiographieCousin de Jean-Baptiste André Godin, commerçant à Frasnoy (Nord).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Franoy

My dear Cousin

13

Vous m'avez écrit dans le variant de l'heure
dernier votre lettre sent trouvée ignaree par l'officier
espérant la retrouver pour y répondre mais je sais
maintenant ne plus y compler

la saison devient favorable pour faire rentrer
les objets qui nous restent jai l'envie de vous faire passer
que chaque semaine au quatorze etant a
Valenciennes il devait possible de profiter de cette
occasion pour me les remettre en bonne marche
ce que vous avez a me remettre je mentionnerai
une fois pour vous preciser le jour ou il
passera aux quatre vents

La partie du numeraire mangage a vous
prie de me dire quelle est la somme que vous
avez a ma disposition je ferai tracte sur vous
ou je ferai l'entraide a faire

meury ainsi que votre famille nos sentiments affectueux
affectionnés Deewie

Lafire

13

je vous vous faire connaitre la situation de
notre compte, comme je vous l'ai signalé à
mon dernier voyage au before ~~mais~~ écurie
dès qu'issie au régiment que je vous ai proposé
par ma lettre du 26 juillet dernier en portant à votre
ordre 4 poches ^{à rétention} pour le 192 tandis que je
ne vous avais rien que trois comme je vous l'annonçais
par ma lettre du 16 juillet précédent

vous restez donc me devriez une audience de l'an 96,03
au transport que vous me ferez par la poste de l'ancien
vous me passez l'heure prochain mais pour le poche
je dispose a pour sur vous de la fin courant
et il me fera faire l'ancien a ma signature